

## **NOTE ADRESSEE AUX DECIDEURS DE LA GUINNEE**

### **CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE A L'AMELIORATION DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES DES COMMUNAUTES DE PECHE ARTISANALE**

#### **Avant propos**

Le programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche en Afrique de l'Ouest (PMEDP) a initié une étude sur la contribution de la Recherche aux Moyens d'Existence Durables (MED) des communautés de Pêche artisanale dans six pays associés au programme (Cameroun, Guinée, Mali, Mauritanie, Nigeria et Sénégal). L'étude a été réalisée pendant six mois (novembre 2001 à avril 2002).

Du 12 au 14 juin 2002, un atelier sous régional de validation des résultats obtenus dans chaque pays, a été organisé à Cotonou au Bénin, par l'Unité de Support Régional du PMEDP (USR/PMEDP).

#### **1) Contexte et objectifs de l'étude**

A l'origine de l'étude, deux constats essentiels :

\* Il est accepté que la Recherche contribue de façon importante à l'amélioration des Moyens d'Existence à travers la génération des connaissances et d'innovations technologiques ;

\* Il est reconnu que les liens entre les Communautés de Pêche Artisanale, les Politiques, Institutions et Processus qui influencent leurs Moyens d'existence, et la Recherche sont faibles.

Partant de ces constats, les objectifs de l'étude ont consisté à :

- Identifier la diversité des groupes, les principaux moyens et les stratégies des communautés/groupes utilisant les ressources de la Pêche ;
- Evaluer le potentiel de la Recherche halieutique et de sa contribution éventuelle aux Moyens d'Existence Durables ;
- Analyser les liens entre la Recherche et les usagers des ressources halieutiques ;
- Analyser les Politiques, Institutions et Processus en matière de Recherche sur les Moyens d'Existence Durables et la contribution de la Recherche halieutique à l'amélioration des Politiques, Institutions et Processus ;
- Tirer des enseignements clés et identifier des activités pour l'amélioration de la contribution de la Recherche halieutique à la réduction de la pauvreté des communautés vivant de la Pêche artisanale.

## 2) Déroulement de l'étude

La réalisation de cette étude en Guinée a conduit à la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire et pluriinstitutionnelle, coordonnée par un chercheur Socio-économiste du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB). La démarche a consisté pour les membres de cette équipe, à mener des investigations auprès de différents acteurs :

- Communautés de pêcheurs de six débarcadères de pêche artisanale maritime situés au nord, au centre et au sud du littoral ;
- Représentations d'institutions internationales en Guinée (FAO, Banque Mondiale, Union Européenne) ;
- Cadres du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture et des départements ministériels qui collaborent avec la Pêche (Administration du Territoire et Décentralisation ; Plan, Economie et Finances, etc.) ;
- Fournisseurs de service de Recherche halieutique (CNSHB et CERESCOR<sup>1</sup>) ;
- Des fournisseurs d'intrants de pêche (Société de Commerce et de Financement, CONATRADING, etc.).

Ces investigations ont permis entre autres, d'identifier les différents groupes d'acteurs intervenant dans la pêche artisanale maritime, d'analyser leurs Moyens d'Existence et d'apprécier la contribution de la Recherche à leur amélioration.

Des séances de restitution/validation des résultats ont été organisées au fur et à mesure du déroulement de l'étude, avec la participation d'acteurs du secteur de la pêche : opérateurs, ONG, Recherche et administration.

## 3) Enseignements clés

Au-delà des résultats obtenus que l'on peut appréhender par rapport aux objectifs fixés, les principaux enseignements tirés de l'étude sont :

- \* La Recherche halieutique contribue fortement à l'amélioration des Moyens d'Existence des Communautés de Pêche artisanale ainsi qu'aux Politiques, Institutions et Processus. Cette contribution se traduit par le recours aux résultats des investigations scientifiques à l'échelle du secteur des pêches (ressources, exploitation, aménagement) dans la définition des objectifs et l'élaboration de la réglementation des activités de pêche par l'administration, l'identification et la réalisation des projets d'appui à l'amélioration des conditions de vie et de travail des communautés de pêche par les pouvoirs publics et par les partenaires au développement.
- \* La performance des Centres de Recherche tient essentiellement au partenariat entretenu avec les institutions scientifiques étrangères (cas du partenariat CNSHB/IRD<sup>2</sup>), à la collaboration avec diverses autres institutions et organisations et aux financements accordés par les partenaires au développement. Ces collaborations

---

<sup>1</sup> Centre de Recherche Scientifique de Conakry.

<sup>2</sup> Institut de Recherche pour le Développement - ex ORSTOM -

et interventions permettent la réalisation des activités de Recherche et la qualification du personnel ;

- \* L'accès limité aux résultats de Recherche par les communautés de Pêcheurs et la quasi-inexistence de partenariats entre la Recherche et les utilisateurs. Ces constats tiennent :

A l'analphabétisme des communautés des Pêcheurs et à la faiblesse des capacités de leurs Organisations Professionnelles ;

A l'absence de services de vulgarisation dans le secteur des Pêches ;

Au faible niveau de formation des chercheurs en approches participatives et à l'insuffisance des capacités des institutions de Recherche dans le domaine des sciences sociales (au CERESCOR, il n'existe pas de compétences en sciences sociales tandis qu'au CNSHB, le personnel du Département Socio-Economie est réduit à deux titulaires<sup>3</sup> et deux contractuels).

Par ailleurs, l'insuffisance des compétences en sciences sociales et économiques fait que les aspects socio-économiques liés au secteur des pêches ne sont pas bien appréhendés. Ce phénomène ne favorise pas la prise de décision aussi bien pour les pouvoirs publics que pour les opérateurs économiques.

### 3) Implications et actions prioritaires

Dans la perspective d'améliorer la contribution de la Recherche aux Moyens d'Existence Durables, des actions jugées prioritaires ont été identifiées. Elles sont destinées essentiellement aux décideurs publics et visent entre autres : le renforcement des capacités des organisations professionnelles des communautés de pêcheurs, l'encouragement du partenariat Recherche/utilisateurs, la mise en place de mécanismes de financement durables de la Recherche, etc. Ces actions sont présentées ci-dessous avec les modalités de leur mise en œuvre.

Actions prioritaires	Qui ?	Comment ?
Appropriation des résultats de l'étude	Institution de Recherche (CNSHB)	Séances de restitution de l'équipe d'étude
Diffusion/vulgarisation des résultats de l'étude auprès des acteurs de la pêche (opérateurs, administrateurs, ONG, partenaires au développement)	Institution de Recherche (CNSHB), UCN/PMEDP et membres de l'équipe d'étude	Impression/distribution du rapport final de l'étude/exposés itinérants
Formation des chercheurs en approches participatives	Institution de Recherche (CNSHB)	Collaboration avec l'UCN et l'USR/PMEDP
Structures d'encadrement et de renforcement des capacités des communautés	Ministère Pêche et Aquaculture	Déconcentration des services /redéploiement du personnel

<sup>3</sup> 1 DESS en Socio-Economie du développement et 1 Maîtrise en Géographie.

de pêcheurs, de vulgarisation des résultats de Recherche		
Amélioration des capacités des institutions de Recherche en sciences sociales	Institutions de Recherche (CNSHB et CERESCOR)	Initiatives de recrutement/de formation de personnel adéquat  Promotion du partenariat entre Instituts de Recherche et avec les Universités nationales et étrangères
Mise en place d'un cadre de partenariat Recherche/utilisateurs	Ministères Pêche et Aquaculture ; Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique ; Economie, Finances et Plan	Montage et financement d'opérations pilotes de travail en partenariat entre la Recherche et les organisations des communautés de pêcheurs ;  Collaboration avec l'UCN et l'USR/PMEDP
Mise en place de mécanismes de financement durable de la Recherche	Ministères Pêche et Aquaculture ; Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique ; Economie, Finances et Plan	Mener la réflexion en partenariat avec les partenaires au développement pour la mise en place d'un fonds national pour la Recherche.